REPUBLIQUE FRANÇAISE

7e CIRCONSCRIPTION DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE LA TOUR-DU-PIN

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 30 JUIN 1968

RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT
UNION POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE

Electrices, Electeurs,

Dimanche dernier, la grande voix du pays s'est faite entendre comme elle sait le faire aux heures décisives de notre histoire.

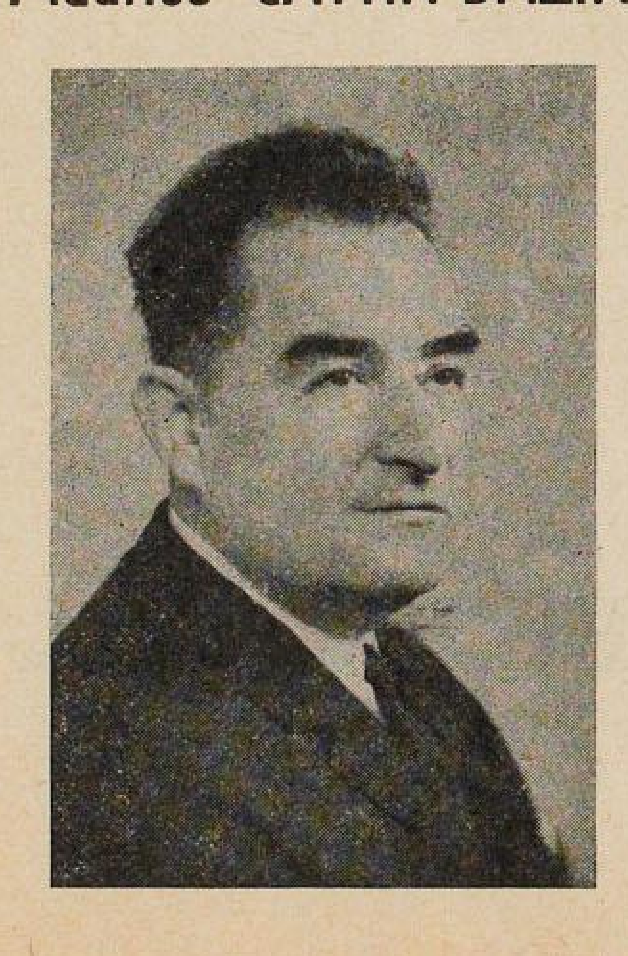
Nous remercions les 19.979 d'entre vous qui nous ont apporté leurs suffrages, nous plaçant largement en tête des quatre candidats qui sollicitaient vos voix.

MAIS VOTRE TACHE N'EST CEPENDANT PAS TERMINÉE.

TOUT RESTE A ACCOMPLIR.

Nous vous mettons en garde contre la facilité et l'abstentionnisme.

Maurice CATTIN-BAZIN



Jean BEDET



Le corps électoral, dans sa majorité a choisi la voie que nous lui proposons :

— **LA STABILITÉ POLITIQUE,** condition essentielle pour la mise en place de réformes efficaces et réfléchies.

— **LE PROGRÈS SOCIAL** donnant la priorité à l'emploi, au logement, à la formation des hommes, au maintien de la stabilité de votre pouvoir d'achat.

— **L'INDEPENDANCE ET LA PAIX** en poursuivant une politique de coopération avec tous les peuples.

— **LE DIALOGUE CONSTRUCTIF** entre tous les hommes de bonne volonté décidés à donner à notre pays une majorité et un gouvernement élargis.

— **LA MISE EN PLACE DE L'EUROPE** économique devant conduire à une confédération politique.

— **LE DEVELOPPEMENT DE NOTRE REGION** en travaillant à son aménagement et son équipement (Nous pouvons aujourd'hui vous confirmer à ce sujet l'obtention de la zone 3 à tout l'arrondissement).

Votre vote doit confirmer que vous faites partie de ces Français réfléchis épris d'**ORDRE** et de **LIBERTE** et qui veulent mettre l'**EFFICACITE** et le **PROGRES** au service de l'Homme.

Ce choix est capital - Il vous appartient

Chaque voix va compter et nous avons besoin de la vôtre.

VOTEZ et FAITES VOTER pour :

Maurice CATTIN-BAZIN

DEPUTE SORTANT

Maire de Saint-Albin-de-Vaulserre

Jean BEDET, Suppléant

Maire des Avenières

Conseiller Général du Canton de Morestel

Vu, les Candidats.

IMP. CHARAT — PONT-DE-BEAUVOISIN